



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 29/06/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 28 juin 2010
D - 20100372

Aujourd'hui Lundi 28 juin Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h 55), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Dominique DUCASSOU, M. Jean Marc GAUZERE, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES,

***Théâtre National de Bordeaux Aquitaine. Salle A. Vitez.
Remise en état des équipements scéniques. Avenant au
marché M070456. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Un marché de maîtrise d'œuvre pour la remise en état des équipements scéniques du Théâtre National Bordeaux Aquitaine a été confié à l'Agence Architecture et Technique après mise en concurrence en procédure adaptée, sur la base d'un coût de travaux global estimé à 521 000,00 € HT soit 623 116,00 € TTC (valeur septembre 2007).

Dans le cadre de ses études d'avant projet définitif, le maître d'œuvre avait proposé, en complément du programme de base, plusieurs améliorations fonctionnelles et sécuritaires notamment le remplacement du plancher de scène fortement dégradé.

Cependant, cette prestation n'avait pas été retenue au moment de la validation de l'A.P.D., faute de financement.

Par délibération D-20090122 du 2 mars 2009 et D-20090451 du 20 juillet 2009, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux. Ces derniers ont été réalisés pour un montant total de 643 369,06 € TTC (valeur janvier 2009).

Enfin, l'état dégradé de ce plancher contraignant fortement l'activité du Théâtre, le financement pour son remplacement a été prévu au budget 2010.

Le montant de ces travaux est estimé à 130 000,00 € HT soit 155 480,00 € TTC.

La passation d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre est alors nécessaire pour assurer le suivi de la réalisation de ces travaux.

L'avenant proposé se définit comme suit :

Marché initial		Montant en € TTC
Montant initial des honoraires du Maître d'Oeuvre	72 158,50 € HT	86 301,56 €

Avenant n° 1 – Validation de l'APD – Délibération D-200808057 du 29/09/2008		Montant en € TTC
Nouveau montant des honoraires du Maître d'Oeuvre	72 672,33 € HT	86 916,11 €

Avenant n° 2 – pour passation des marchés de travaux sans incidence financière – D-20090122		

Présent avenant	Montant en € HT	Montant en € TTC
Montant des travaux complémentaires	130 000,00 €	155 480,00 €

Montant de l'avenant au marché de Maîtrise d'Oeuvre	10 205,00 €	12 205,18 €
Nouveau montant des honoraires du Maître d'Oeuvre	82 877,33 €	99 121,29 €

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché M070456, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics, dans les conditions précitées.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 313 – article 2031.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 juin 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

